



COMMUNE DE HERLIES (59134)

Organisation d'un séjour en classe de neige pour des classes de CM1 et CM2 de l'Ecole Publique Simone Veil d'HERLIES à l'hiver 2019

Avis d'appel public à concurrence
Marché de Prestations de service

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1° - COCONTRACTANT

A - POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES OU ASSOCIATIONS :

Je soussigné :

Adresse :

.....

Numéro de Téléphone :

Numéro d'Identification SIRET :

Numéro d'Inscription au registre du commerce :

Ou au répertoire des métiers :

Code d'Activité économique principale NAF :

B – POUR LES SOCIETES :

Je soussigné : M.

Agissant au nom et pour le compte :

Au capital de

Adresse du Siège Social

.....

Numéro d'Identification SIRET :

Numéro d'Inscription au registre du commerce :

Code d'Activité économique principale NAF :

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières
- Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics,
- Après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nature étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont autorisés à exercer une activité professionnelle en France

Je m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

Je m'engage sur la base de mon offre exprimée en euros.

Article 2 – PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCP.

MONTANT DE L'OFFRE DE BASE

Prix unitaire, par élève, réputé comprendre l'ensemble des prestations visées au CCP

Montant Hors TVA/élève :

Taux de TVA :

Montant TVA comprise par élève :

(.....)
) (en lettres)

Article 3 – DUREE DU MARCHE

Le marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire, pour la préparation et l'organisation du séjour jusqu'au parfait achèvement de la prestation demandée.

Le marché a pour objet l'organisation d'un séjour en classe de neige de 8 jours consécutifs pour les classes de CM1 et CM2 (62 élèves prévus pour le moment et 2 enseignants) de l'Ecole Publique Simone Veil d'HERLIES.

Il est demandé la mise à disposition sur place d'un bus pendant toute la durée du séjour.

L'encadrement de la vie quotidienne et l'animation devront être effectués par des animateurs diplômés (2 par classe).

Ce séjour sera d'une durée effective de 8 jours.

Il est demandé que l'organisme attributaire du marché organise au moins une réunion avec les enseignants, les représentants de la Ville et les parents des élèves concernés afin de présenter le séjour.

Article 4 – PAIEMENTS

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées dans le CCP.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte 6042.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte :
- Etablissement :
- Agence :
- Adresse :
- N° de compte :
- Code Banque :
- Code Guichet :
- Clé RIB :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que la fourniture des prestations ci-dessus mentionnées, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du travail.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des propositions.

Fait en un seul original,

A, le

(Mention manuscrite, « Lu et approuvé »)

Signature du candidat :

Article 5 – REPONSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR
--

Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement :

.....

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A HERLIES, le

Madame le Maire,

Marie-Françoise AUGER.

Article 6 – NOTIFICATION DU MARCHÉ

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Elle consiste en la remise d'une lettre de notification au titulaire et la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans le cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché.

A, le

Signature :